

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

14, rue de Verdun 92500 RUEIL-MALMAISON

n°17 – avril 2015

Tel : 01 47 52 17 17

E-Mail : sapf.francophonie@gmail.com - SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : MEMBRE ACTIF : 20 € BIENFAITEUR : 50 € et plus

Important : Pour la mise à jour de notre Fichier de la SAPF, nous vous demandons à tous de nous envoyer au plus tôt un courriel à l'adresse sapf.francophonie@gmail.com comprenant VOS COORDONNÉES COMPLÈTES avec TEL et EMAIL, et si possible un résumé de votre biographie (5 lignes) et une photo.

LE CRAYON, ARME DE LA LIBERTÉ

Le 11 janvier 2015, un spectacle étonnant s'offre à nous : comme une armée mobilisée spontanément, une foule déterminée envahit les rues en brandissant des crayons !

A l'issue des événements tragiques que la France venait de connaître, il s'agissait bien sûr de proclamer un attachement irréductible à la liberté d'expression dont notre pays est fier à juste titre et que nous rattachons volontiers au siècle des Lumières et en particulier à *Voltaire* mais qui, en fait, remonte bien plus loin avec les esprits libres qu'ont été *Étienne Dolet*, *Clément Marot* ou *François Villon*.

En l'occurrence, ce merveilleux symbole réunissait toutes les composantes de la société sans distinction d'opinions ou de croyances, procurant une sensation de force et d'exceptionnelle communion. Mais il est plus qu'un symbole, il est l'expression d'un désir d'apprendre et de transmettre. Au bout du crayon, il y a les mots et la volonté de s'exprimer pour affirmer sa personnalité. Pour exister tout simplement. A partir de là, on voit à quel point il permet la communication et l'échange et se révèle l'outil indispensable de l'intégration dans une société. Au-delà encore, c'est l'accès à l'éducation et à la culture, à un niveau supérieur de l'intégration qui s'accompagne de la conscience de soi-même et du respect des autres.

Apprendre la langue le plus parfaitement possible, c'est le rôle indispensable de l'école. Cet apprentissage impose l'effort et la rigueur et rejette la facilité trop souvent tolérée dans notre enseignement avec les résultats que l'on sait. Bien nommer les choses grâce à la connaissance de la langue est, selon *Camus*, un élément essentiel de la compréhension et de la tolérance entre les hommes, du « vivre ensemble » comme on dit maintenant. La connaissance de la langue est capable d'effacer les différences dans une France devenue multiethnique. L'objectif est ambitieux mais nécessaire et, en la matière, on ne peut rien négliger. C'est beaucoup plus que des aménagements idéologiques qu'il faut apporter à notre système scolaire.

La conséquence logique du bon usage de la langue est la possibilité pour tous d'accéder à la culture qui apporte à l'individu une satisfaction profonde, une affirmation de ses propres capacités et partant, un véritable sentiment de liberté individuelle et d'ouverture sur le monde. Le crayon symbolique porte tout cela en lui. Il est l'arme de la liberté.

Nous venons tous d'horizons différents mais nous devons pouvoir dire, toujours avec *Camus*, que « notre patrie c'est la langue française ».

E ce qui concerne la SAPF, nous défendrons encore plus vigoureusement la liberté et la volonté d'expression à travers la poésie, la défense de la langue française et la Francophonie. N'attendez pas pour envoyer vos textes à destination du FLORILEGE 2015 à : Jean-Charles DORGE, Président de la SAPF, 14 rue de Verdun 92500 Rueil-Malmaison, et les textes pour le concours de poésie 2015 (prix Charles Le Quintrec) à : René LE BARS, 4 rue Camille Pelletan 92290 Châtenay-Malabry . Voir modalités dans les pages qui suivent...

Plus d'informations sur le [nouveau site](http://www.poetes-francophonie.com) de la SAPF (à la même adresse) :

www.poetes-francophonie.com

CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2015

(dernier rappel : Participez tous!)

Le concours de poésie de la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (SAPF) est né en 2008 avec la création du prix « Charles Le Quintrec », à la mort du grand poète breton. Ce prix a été remis pour la première fois à Cabourg, en juillet 2009.

Un jury qualifié se réunit et porte une appréciation sur chacune des œuvres présentées, en notant en particulier la technique poétique, le style, la qualité de l'inspiration ainsi que l'originalité du texte.

Les résultats et les récompenses sont généralement remis à l'occasion d'une assemblée ou manifestation particulière annoncée dans le bulletin suivant.

Cinq prix seront décernés.

- Le prix « *Charles Le Quintrec* » pour la poésie classique.
- Le prix « *Claude Sorel* » pour la poésie libre et la prose poétique.
- Le prix « *Cécile Aubry* » pour les jeunes poètes (-20 ans) et les auteurs de poésie pour enfants.
- Le prix « *Marceau Constantin* » récompensant les poèmes illustrés.
- Le prix « *Monica RICHON* » pour la poésie Néo-Classique

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 :

Le concours est ouvert à tous les écrivains, français ou étrangers, écrivant en langue française. Les envois seront à adresser à : **René Le Bars, 4 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY** avant le : **30 juin 2015**

ARTICLE 2 :

Le nombre d'envois n'est pas limité.

ARTICLE 3 :

Les textes seront dactylographiés en deux exemplaires et comporteront en haut et à droite de chaque page un code de deux lettres et deux chiffres (ex : AB 12) sans autre signe distinctif.

L'anonymat sera garanti.

Les coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, tel, adresse courriel, seront jointes à l'envoi dans une enveloppe fermée portant uniquement le code.

ARTICLE 4 :

La participation est de 1€ par texte envoyé pour les adhérents de la SAPF (cotisation 2015 réglée), les participants au dernier FLORILÈGE ou ayant déjà publié un recueil aux Éditions de la SAPF.

Les frais de participation sont fixés à 5 € par poème pour les autres candidats, qui devront joindre un chèque correspondant au nombre de poèmes, à l'ordre de la « SAPF ».

Joindre 2 enveloppes timbrées pour 20 gr avec vos coordonnées comme destinataire.

ARTICLE 5 :

Les manuscrits ne seront pas retournés aux concurrents.

ARTICLE 6 :

Le jury sera composé de personnalités qualifiées. Ses décisions seront sans appel. Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.

ARTICLE 7 :

Les résultats et la date de remise des prix seront publiés sur le site de la SAPF. Les concurrents souhaitant être informés par correspondance joindront deux enveloppes à leur adresse, suffisamment affranchies, dont une pour l'envoi éventuel du diplôme (tarif en vigueur pour 250 gr).

IMPORTANT : Si vous souhaitez participer simultanément au Concours *et* au Florilège, il vous faut envoyer vos textes deux fois, à savoir à chacune des adresses indiquées.

Notre site a repris des couleurs : www.poetes-francophonie.com

FLORILÈGE
des POÈTES FRANCOPHONES 2015
Envoyez-nous vos meilleurs textes !

Depuis plus de 50 ans, le club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur, Jean GRASSIN qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006). Avec le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque, son successeur - qu'il devait désigner quelques jours avant son décès - tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes depuis 2008. Le FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES constitue par sa présentation et son contenu de qualité, une œuvre originale dans laquelle de nombreux poètes sont particulièrement fiers de figurer.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2015, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 15 septembre 2015 (pour une parution vers le 15 décembre 2015). Il suffit de se conformer uniquement à cette règle des 35 lignes par page y compris espaces entre les strophes (1ère page avec une notice bibliographique n'excédant pas une dizaine de lignes maximum, qui seront susceptibles d'être réduite à 5 lignes). Joindre une photographie SVP.

Je souscris en conséquence à 1 **exemplaire** par page, soit.....**exemplaire (s)**.

Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (**raier mention inutile**) être intégralement remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour**exemplaire(s)**

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM, prénom..... NOM D'ÉCRIVAIN (PSEUDONYME)

ADRESSE.....

Code Postal :.....VILLE :.....

ATTENTION ! Merci d'ajouter **une adresse EMAIL** : @.....

(N.B. Si vous n'en disposez pas personnellement, merci de trouver une personne qui pourra recevoir nos messages pour vous. Merci d'adresser vos textes PAR MAIL en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! Merci de votre compréhension)

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE (résumée en **5 Lignes maximum**) – Réponse obligatoire pour nos archives (**photo d'identité à fournir**) / accord pour publication : **OUI – NON** (y compris sur le site :)

Date et Lieu de naissance : Curriculum-vitae littéraire (livres et recueils publiés)

Bulletin de souscription

Je désire recevoir, à la parution du **FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2015**
.....Exemplaire(s) relié(s) correspondant (s) à ma collaboration.

- 1 Exemplaire me donnant droit à une page, soit..... **50 €uros**
- 2 Exemplaires me donnant droit à deux pages, soit ... **100 €uros**
- 3 Exemplaires me donnant droit à trois pages, soit.... **145 €uros**
- 4 Exemplaires me donnant droit à quatre pages, soit...**190 €uros**

A partir de 5 EXEMPLAIRES, le prix de la page a été fixé à 40 €uros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit.....€uros + **20 €** (Cotisation annuelle)

de la manière suivante :

- Ci-joint, par chèque **bancaire** ou **postal** à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF)** + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.

- Par virement **bancaire**, directement au compte : (**Contactez la SAPF pour obtenir le nouvel IBAN**)

N.B. / ETRANGER Il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger.

Date et Signature

P.S En raison des frais postaux qui changent, en fonction notamment du poids des envois, nous vous proposons de les régler au moment de la présentation du **bon à tirer**. Merci pour votre compréhension.

POÈTES, POÉTESSES, nous tenons à vous rappeler que l'équipe de la S.A.P.F et son Président sont des membres bénévoles. Afin de conserver son indépendance, la Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie ne recevant aucune subvention, nous vous demandons à tous de fournir un effort en réglant la cotisation annuelle de 20 €. Évitez-nous le travail des rappels SVP ! Vous recevrez, une carte de membre avec un numéro définitivement attribué afin que l'association puisse vous apporter parfois son soutien comme pour les Peintres au niveau des encadrements et des plaquettes de présentation de leurs œuvres. Joindre une enveloppe pré-adressée et timbrée (DEUX si vous n'avez pas l'Internet!)

La S.A.P.F peut éditer vos ouvrages, poèmes, nouvelles ou romans dans une collection de qualité. Pour tout conseil, devis ou commande, la S.A.P.F. a recours à des professionnels de l'édition, aujourd'hui à la retraite et dont les compétences sont souvent importantes dans un domaine où parfois l'on s'improvise un peu trop vite Éditeur, sans une réelle qualification. Devis pour tous travaux d'éditions, Ouvrages personnalisés avec Préface !

TOUR DE FRANCE DE LA POÉSIE

Le Tour de France de la poésie, créé par le Président Olivier FURON-BAZAN, ce sont :
« 100 poèmes illustrés par 100 poètes contemporains », présentés sous la forme d'une exposition itinérante mise à la disposition des écoles, des médiathèques et de toutes les collectivités intéressées.

Le succès a rapidement dépassé les espérances auprès de nos poètes et auprès des visiteurs qui ont pu l'apprécier à Carnac, Cabourg, Etel, Brest, etc.

Environ 150 œuvres ont été rapidement collectées, en format A4, A3 ou plus grand, comportant le texte poétique agrémenté d'une illustration qui peut être l'œuvre du poète lui-même, d'un artiste peintre ou d'un photographe. Pour l'harmonie de l'ensemble, l'encadrement a été prévu de façon uniforme pour tous.

2015 sera l'année du renouvellement et du rayonnement. En effet, plusieurs collectivités régionales proches des *Palmes Académiques* et de la *Renaissance Française* ont manifesté leur intérêt pour cette opération. Avec l'expérience, nous pensons que des expositions de 50 tableaux constituent une jauge raisonnable, ce qui permet de surcroît de réaliser plusieurs manifestations simultanément.

Nous invitons donc tous les poètes à se mettre au travail poétique et artistique pour faire parvenir leurs œuvres. Texte + illustration seront mis sous plexiglas avec cadre uniforme par un encadreur professionnel. Frais à régler : Format A4 = 25 € / Format A3 = 35 € / Format supérieur + 50 € par chèque à l'ordre de la **SAPF**, à envoyer à l'adresse suivante : M. Olivier FURON-BAZAN, 13 Impasse Jules Verne 56700 HENNEBONT – Tél. : 02 97 36 47 56 ou 06 62 50 68 21 – E-Mail : furon.olivier@bbox.fr

N.B. Les tableaux seront conservés par l'Association.

*Visitez aussi le site de « **La Ronde Poétique** », lancé par notre nouveau Président*

Jean-Charles DORGE :

www.larondepoetique.com

INFORMATIQUE et LIBERTÉ

Les directives gouvernementales sont claires et pressantes en matière de développement informatique et particulièrement en direction de l'enseignement. L'objectif est l'informatique pour tous en commençant logiquement par l'école. Les tablettes doivent envahir les classes et offrir aux élèves sans distinction, l'accès démocratique à la culture. Mais le tout-informatique n'est-il pas une nouvelle illusion porteuse d'inégalités et de dangereuses lacunes ?

L'initiation scolaire, pour indispensable qu'elle soit dans le contexte mondialisé, ne peut et ne doit pas se faire au détriment des enseignements fondamentaux qui sont encore les instruments majeurs de l'accès à une véritable culture, seule capable d'ouvrir la voie à une vraie liberté intellectuelle.

La réflexion est engagée. Elle s'insère aussi dans le nécessaire combat pour la défense de la langue française et des valeurs artistiques.

Réservez et venez nombreux !
XVIème RENDEZ-VOUS DES POÈTES
CARNAC – 27-28 juin 2015

Le 16 ème Rendez-Vous des Auteurs et Poètes de la Francophonie aura lieu les 27 et 28 juin 2015 à CARNAC (Morbihan). Cette seizième édition, prévue au pays de Jean GRASSIN, GUILLEVIC, Charles LE QUINTREC, René LE BARS, Jean KEREBEL, Olivier FURON-BAZAN, Gilles SERVAT, Alan STIVELL et GLENMOR sera marquée par plusieurs nouveautés, avec en particulier le lancement du Grand Prix de la Poésie Francophone sur le thème de la Paix et l'association entre la S.A.P.F et la Forêt des Mille poètes du regretté poète René VARENNES. Par ailleurs, il faut préciser que le Tour de France de la Poésie Francophone démarrera sur le thème de la Paix.

LE PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES

Accueil des participants à partir de 17 heures, le vendredi 26 juin, RDV à l'endroit central près de la Mairie. Puis dispersion vers les chambres d'hôtel. Soirée libre.

Samedi 27 juin 2015

- | | |
|------------------------|---|
| 9 h 30- 10 h00 | Accueil des poètes et des amis - Bar -Restaurant de la Marine – Dossier d'accueil. |
| 10 h 15 -11 h30 | Visite du Musée de la Préhistoire |
| 11 h45 12h 00 | Réception à la Mairie. Accueil de Mr Olivier LEPICK, Maire de Carnac |
| 13 h 00 | restaurant LIBRE à La Marine- (25 € repas tout compris) |
| 14 h 30 | Salle du Casino : Intervention d'Olivier LEPICK sur le thème de la Guerre chimique |
| 15 h 30 | Conférence sur le thème du Génocide Arménien par Georges KERVORKIAN, président de MENEZ-ARARAT |
| 16 h 30 | Discussion autour de la poésie -Alain HOULOU – Professeur d'Université |
| 18 h 00 | Fin des travaux |
| 19 h00 | Visite d'un chantier ostréicole à SAINT-Philibert (vue sur l'entrée du port de plaisance de la TRINITE- sur-Mer) suivi du dîner -dégustation de fruits de mer au bord de l'eau) – (24€ boisson comprise)
Sur ce chantier ostréicole sera inauguré officiellement le Tour de France de la Poésie francophone (27 juin – 7 septembre 2015) |

Dimanche 28 Juin 2015

- | | |
|-----------------------|--|
| 10 h 30 | Office religieux du souvenir des poètes à l'abbaye de KERGONAN (Messe en grégorien) |
| 11 h45 | Fin de l'Office |
| 12 h00 | Réception apéritif chez René LE BARS -vice-président de la SA.P.F, Président du jury des Concours Charles LE QUINTREC (8 avenue de Kerenflech) |
| 12 h45-13 h 00 | Repas de Gala au CASINO de CARNAC – animation -surprise et musicale (Repas 35 € tout compris)... Chaque convive recevra gracieusement 5 jetons de la direction. |
| 16 h 00 | Le petit train du départ sera proposé aux participants afin de découvrir les mégalithes et CARNAC-LA TRINITE-SUR-MER. Les poètes effectueront un parcours d'une heure en train. (Aller et retour au Casino |

BULLETIN DE RÉSERVATION – 27-28 juin 2015

Le Comité d'organisation vous propose de renvoyer ce bulletin en cochant les différentes participations auxquelles vous serez présent. A l'exception de l'hébergement négocié avec l'Hôtel de la Marine (4, place de la Chapelle -56 340 CARNAC) – Chambre double à 66 € au lieu de 85 € (à préciser lors de votre réservation – Société des Auteurs et Poètes de la Francophonie (Téléphone : 0297 52 07 33) – courriel : info@marinecarnac.com 20 chambres ont été réservées à partir du VENDREDI 26 juin 2015.

Adresse de l'Office du Tourisme de Carnac / 74, avenue des Druides tel /0297521352
Courriel : accueiltourisme@ot-carnac.fr

RÉSERVATION

Samedi 27 juin : Musée Préhistoire : 8 € par personne

Repas -dégustation -produits de la mer Chantier ostréicole 24 € (tout compris)

Dimanche 28 juin : Repas de Gala – Casino 38 € - tout compris

Petit train: 10 € par personne

A Préciser pour les deux repas :	1 dégustation	Oui	Non
	1 Repas de Gala	Oui	Non
	Musée Préhistoire	Oui	Non
	Petit Train (mégolithes)	Oui	Non



X Nombre de personnes :

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)

(mentions complémentaires)..... Lieu-dit

Code postal..... Ville.....

Adresse E-mail : @

TEL. Fixe TEL Portable.

Nom des personnes accompagnant :

Règlement : A l'ordre de la S.A.P.F

Clôture des inscriptions : le 25 juin 2015 (dernier délai) adresse : M.Olivier FURON-BAZAN –
Président Honoraire – 13, impasse Jules Verne 56 700 HENNEBONT tel : 06 62 50 68 21

Les organisateurs tiendront compte d'une demande d'annulation que dix jours avant la manifestation du rendez-vous des poètes. Après le 20 juin 2015, aucun remboursement ne sera effectué.

